

RAPPORT EXTRAPARLEMENTAIRE 2020

SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE (SIG)

Rapport d'activité du représentant des Verts Ville de Genève au Conseil d'administration des Services Industriels de Genève

Comme pour les années précédentes, 2020 a été une année de consolidation pour SIG en prévision des grandes échéances qui les attendent ces prochaines années : la libéralisation totale des marchés du gaz et de l'électricité, d'une part, et investissements massifs dans le chauffage à distance (CAD) d'autre part. Le chiffre d'affaires reste stable par rapport à 2019 (1 milliard), de même que les résultats d'exploitation (EBITDA) (270 millions) et les investissements (210 millions). Le programme éco21 continue à être développé, avec 220 GWH et 330'000 To de CO2 économisés. La pandémie a eu, bien entendu, un fort impact sur SIG, la plupart des employé.e.s qui ne sont pas sur le terrain étant passé en télétravail. SIG a également mis en place des mesures de soutien à ses clients (baisse des tarifs d'électricité de 20% en moyenne de mai à août 2020, des tarifs du gaz naturel de 11% à partir du 1er mai 2020, allongement du délai de paiement de 60 jours, en plus des 30 jours ordinaires, du 1er avril au 31 juillet, accélération du paiement des factures aux fournisseurs rencontrant des difficultés temporaires de trésorerie.

La Ville de Genève, deuxième actionnaire après le canton avec 30%, est très peu présente, au moins au niveau du Conseil d'administration (Samy Kanaan représentant du CA ne participe quasiment jamais au Conseil). Ceci me semble fort regrettable, surtout quand on voit l'intense collaboration avec le canton. Le renforcement de l'influence de la Ville au sein des organes dirigeants de SIG pourrait être un thème politique porteur au moment où SIG doit devenir le "bras industriel du Canton", selon le Plan directeur cantonal de l'énergie (PDE).

Libéralisation totale des marchés du gaz et de l'électricité

Ces libéralisations sont attendues dans le cadre des révisions des lois sur l'électricité et de la nouvelle loi sur l'approvisionnement en gaz et devraient entrer en force d'ici 2022 - 2025. Elles prévoient d'étendre le libre choix du fournisseur de l'électron et de la molécule de gaz (pas le transport, qui reste un monopole et représente plus de la moitié de vos factures...) à l'ensemble de la population (et plus uniquement aux "gros" clients). En tant que Vert.e.s, nous nous sommes opposés à ces libéralisations qui n'apporteront aucun avantage aux ménages et aux petits consommateurs et qu'elles ne mettent pas assez l'accent sur les mesures permettant de réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre, ni n'encouragent assez la sobriété et l'efficacité énergétique ainsi que la sécurité d'approvisionnement. Ces libéralisations vont mettre SIG sous pression, non seulement au niveau de l'argent qu'elle gagne aujourd'hui avec la vente des électrons et des molécules de gaz et qu'elle va perdre en tout cas en partie, mais aussi parce qu'il va falloir qu'elle s'adapte à ces nouveaux marchés et, probablement, à une concurrence féroce à l'image de ce qu'on voit en France.

Des investissements massifs dans le chauffage à distance

Un projet de loi constitutionnelle est actuellement en consultation au Grand Conseil qui vise, entre autres, à donner aux SIG le monopole de la construction et de l'exploitation des réseaux thermiques "structurant" (grosses conduites de chauffage et de froid à distance). Si cette modification de la constitution est acceptée par le peuple (en 2022 probablement), SIG devra investir massivement ces dix prochaines années pour construire ces réseaux (plus d'un milliard de francs). C'est un défi très important pour l'entreprise, d'une part, parce qu'il va falloir gérer d'énormes travaux très complexes (surtout en milieu urbain !) et, d'autre part, parce que la viabilité financière de ces investissements est loin d'être assurée (le canton parle, dans le projet de loi, d'un "juste prix" pour la vente de chaleur, mais sa définition est loin d'être simple...). Nous pourrions organiser, si la section le désire, une soirée d'information sur ces futurs réseaux de chauffage à distance.

Pierre Gautier, août 2021